



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gale

Question écrite n° 16219

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le fait que le traitement de référence contre la gale ne soit plus disponible depuis fin novembre 2012. La rupture de stock du traitement de référence, indisponible depuis fin novembre, est problématique, estiment certains experts, d'autant plus que, selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), ledit traitement va ainsi rester indisponible pour une durée « indéterminée ». La suspension de la production du médicament risque d'induire localement des difficultés de gestion lors d'épidémies de gale selon des chercheurs de l'Institut de veille sanitaire (InVS). Par ailleurs, il apparaît qu'un autre produit n'est toujours pas commercialisé en France. D'après une étude réalisée en 2011, le nombre d'épisodes de gale en collectivité serait en augmentation en France. En se basant sur les chiffres des ventes de deux produits visant à lutter contre la gale, on estimerait à plus de 200 000 les cas de gale chaque année en France (de 337 à 352 nouveaux cas en moyenne pour 100 000 habitants entre 2005 et 2009). Par conséquent, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remédier à cette situation, aussi surprenante qu'inquiétante.

Texte de la réponse

Ascabiol®, lotion pour application locale, médicament indiqué dans le traitement de la gale, est en rupture d'approvisionnement depuis le 26 novembre 2012. Cette situation est liée à la rupture d'approvisionnement d'une des substances actives d'Ascabiol®, le sulfirame. Néanmoins deux autres spécialités, relevant de la même indication, sont disponibles sur le marché français : Stromectol® et Sprégal®. En cas de contre-indications à ces deux spécialités, l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire des Médicaments et des produits de santé (ANSM) a autorisé la mise à disposition d'une spécialité, Antiscabiosum 10 % Enfants®, à base de benzoate de benzyle, initialement destinée au marché allemand. Ce produit est dispensé depuis le 27 février 2013 par les pharmacies à usage intérieur des établissements de santé. Un point d'information, « Rupture de stock en Ascabiol® : conduite à tenir », régulièrement actualisé, est disponible sur le site internet de l'ANSM.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16219

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 687

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7449